

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

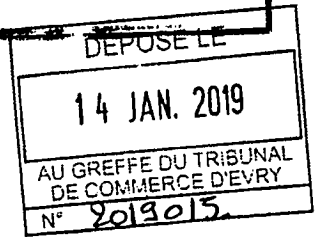
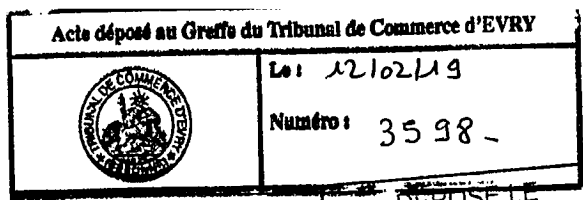
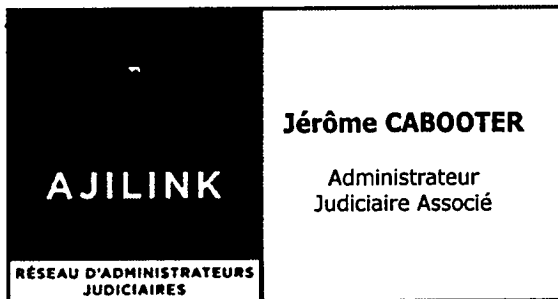
**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 01610 Numéro SIREN : 811 306 216 Nom ou dénomination : VDB MOVE
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2019 sous le numéro de dépôt 3598

2015 B 1616



Mission : Administration provisoire
Chargé de mission : Jérôme DE CHANAUD
Téléphone : 01 74 81 00 31
E-mail : j.dechanaud@ajilink.fr
Dossier : 1715 - SARL VDB MOVE
Références Greffe : 2018000369

Mme Sonia ARROUAS
Présidente du Tribunal Commerce
1 Rue de la Patinoire
91011 EVRY

**Objet : Prorogation de mission
d'Administration provisoire**

La **SELARL AJILINK LABIS CABOOTER**, représentée par Maître Jérôme CABOOTER, agissant en qualité d'Administrateur Provisoire de la SARL VDB MOVE, a l'honneur d'exposer :

Par ordonnance du 20 juillet 2018, vous m'avez fait l'honneur de me désigner en qualité d'Administrateur Provisoire de la SARL VDB MOVE, sise 5, rue de la Croix Saint-Jacques - 91620 LA VILLE DU BOIS, RCS EVRY 811 306 216.

La durée de la mission était fixée à 6 mois à compter de la date de ma désignation, soit à compter du 20 juillet 2018. Ce délai prendra fin le 20 janvier 2019.

Par courrier joint en annexe du 30/08/2018, je vous avais exposé la situation de la société.

Au terme de ce courrier, je notais que la procédure pourrait s'orienter vers une résolution des difficultés via la cession des parts de VER HOLDING par FOL HOLDING.

Après de multiples échanges, les parties ont signé un protocole d'accord de cession de parts le 17/12/2018, joint en annexe.

Ce protocole prévoit la cession des parts de VDB MOVE détenues par VER HOLDING à FOL HOLDING. Il prévoit également une période de 45 jours afin que les acheteurs lèvent les conditions, dont l'agrément par le franchiseur son droit de préemption (le financement ayant d'ores et déjà été confirmé par l'acquéreur). Ces conditions sont en cours de levée par les parties.

Il me paraît donc opportun de solliciter une prolongation de ma mission, qui pourra prendre fin après que l'opération de cession en cours soit finalisée, et qu'un nouveau dirigeant soit désigné dans la foulée.

POURQUOI le requérant a l'honneur de vous demander qu'il vous plaise :

PROROGER ma mission d'Administrateur provisoire pour permettre que la cession se finalise et que, durant ce délai, la société soit toujours représentée et dirigée.

Et ce sera justice.

MEAUX, le 11 janvier 2019

Administrateur Judiciaire
Jérôme CABOOTER

Pièce jointe :

- . Ordonnance de désignation du 20 juillet 2018
- . Mon courrier du 30/08/2018
- . Protocole transactionnel

SELARL AJILINK LABIS CABOOTER – Administrateurs Judiciaires Associés

SELARL au capital de 100 000 € - RCS MEAUX 508 490 000 - Siège social : 18 rue de l'Abreuvoir – 77100 MEAUX
BOULOGNE SUR MER - DUNKERQUE - LAMBERSART - LE PERREUX SUR MARNE - MARNE LA VALLEE - MEAUX
www.ajilink.fr

A J I L I N K - RÉSEAU D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY



ORDONNANCE

Nous, Sonia ARROUAS, Présidente du Tribunal de Commerce d'Evry,

Vu l'ordonnance n°20180369 sur requête rendue le 20 juillet 2018,

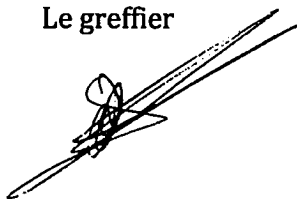
Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Prorogeons la mission confiée à la SELARL AJILINK LABIS CABOOTER, en la personne de Maître Jérôme CABOOTER, suivant ordonnance du 20 juillet 2018, en qualité d'administrateur provisoire de la SARL VDB MOVE (RCS Evry 811 306 216) dont le siège social est sis 5, rue de la Croix Saint Jacques – 91620 LA -VILLE -DU -BOIS, pour une durée de 4 mois soit du 20 janvier 2019 au 20 mai 2019.

Disons que les dépens seront à la charge du requérant.

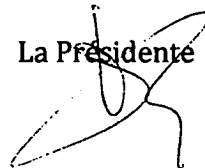
Disons que la présente ordonnance sera communiquée à l'administrateur provisoire et déposée au greffe.

Le greffier

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Fait à EVRY, le 12/2/19

La Présidente

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' or 'B' shape with a long horizontal stroke extending to the right.